



TRANSMIS LE 10/10/2023
REÇU LE 10/10/2023
AFFICHÉ LE 11/10/2023
NOTIFIÉ LE 11/10/2023
PUBLIÉ LE 11/10/2023
EXÉCUTOIRE LE 11/10/2023

2023/...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION N°15

OBJET : SCOLAIRE - MODIFICATION ET APPROBATION DU RÈGLEMENT DES ÉTUDES SURVEILLÉES.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-trois, le 28 du mois de septembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Stéphane VERNEREY, Ginette FIFI-LOYALE, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER GIRAULT, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER, Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI

Michelle SCHIDERER : Nadine SENSE

Valentin BARTECKI : Marie-Christine CAVECCHI

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Mohamed BANNOU : Ginette FIFI LOYALE

Françoise GONZALEZ : Patrick BOULLÉ

Marion WERNER : Claire LE BERRE.

Florence DECOURTY : absente excusée pour les questions 1,2,3,4 et la question diverse.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Océane USTASE : Florent BATIER.

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Scolaire

Question n°15 du CM en date du 28/09/2023 - P1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023 DÉLIBÉRATION n°15

OBJET : SCOLAIRE - MODIFICATION ET APPROBATION DU RÉGLEMENT DES ÉTUDES SURVEILLÉES.

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le décret n°76-1301 du 28 décembre 1976, notamment son article 16 modifié,

VU la circulaire n°86-083 du 25 février 1986 portant sur les modalités de mise en place des études surveillées et dirigées,

VU le projet de règlement de fonctionnement des études surveillées en annexe,

CONSIDÉRANT que certaines dispositions relatives au fonctionnement des études surveillées doivent être modifiées, et qu'il convient de soumettre à l'approbation un nouveau document actualisé,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'inclure au dispositif d'études surveillées les élèves de CP,

CONSIDÉRANT l'engagement annuel pour l'inscription aux études surveillées,

APRÈS l'avis de la Commission « Famille » en date du 12 septembre 2023, et de la Commission « Ressources et Développement » en date du 14 septembre 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1^{ER} : **APPROUVE** le nouveau règlement intérieur des études surveillées à compter du 15 octobre 2023, annexé à la présente délibération et abroge à compter de la même date le règlement précédent,

Article 2 : **APPROUVE** la possibilité d'inscrire des élèves de CP aux études surveillées avec un engagement annuel,

Article 3 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix



28/09/2023
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire
Caractère Exécutoire

Etienne de Bécher

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI

Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France



Acte à classer

DEL28092023Q15

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-10-10T14-14-48.01 (MI248060478)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230928-DEL28092023Q15-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SCOLAIRE - MODIFICATION ET APPROBATION DU
DES ÉTUDES SURVEILLÉES.

Date de décision : 28/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.1. Enseignement
8.1.8. autre

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 15 - SCO-Délib modif et approb règl études surveillées.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 10/10/23 à 14:14

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 10/10/23 à 14:14

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 10/10/23 à 14:19